



10e Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) (Oslo, Norvège, 6-7 septembre 1994) sur les Stratégies pour un développement durable dans le cadre de l'aménagement du territoire en Europe au-delà de l'an 2000

Résolution nº 3 sur l'organisation de la 11e session de la CEMAT

Les ministres participant à la 10^e session de la Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT),

expriment leurs remerciements chaleureux au Gouvernement norvégien pour l'organisation de leur 10e session et pour sa généreuse hospitalité;

acceptent avec plaisir l'invitation du Gouvernement chypriote à accueillir la 11^e session de leur conférence en 1997;

souhaitent que les travaux de leur 11e session portent notamment sur le thème suivant, «Aménagement durable de l'espace européen et protection des ressources en eau»;

chargent le Comité des hauts fonctionnaires de prendre les dispositions nécessaires pour préparer la 11e session et assurer la mise en œuvre des résolutions de la 10e session;

demandent au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de mettre à la disposition du secrétariat de la conférence les moyens nécessaires à l'organisation de la prochaine session et aux travaux d'intersession.